

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

3 AVENUE DE ROTHSCHILD

77400 LAGNY SUR MARNE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	3 AVENUE DE ROTHSCHILD 77400 LAGNY SUR MARNE
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	15LAA0304	Laboratoire d'Analyses :	EUROFINS
Repérage réalisé le :	11/07/2019	Adresse laboratoire :	1294 rue Achille Pères - Bâtiment B1 - 59640 Dunkerque
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-1935
Par :	ahmed HOURIA	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	8162897	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	13/12/2018	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	Bureau Véritas	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 20/07/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DE TINGUY Emmanuel**

Nom du diagnostiqueur : **ahmed HOURIA**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	6
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	8
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	8
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	13
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	16
ATTESTATION(S).....	19
CERTIFICAT DE COMPETENCES	20

D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	Mur E	15LAA0304P002	RESULTAT ANALYSE	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	Mur A	15LAA0304P002	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	Mur B	15LAA0304P002	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	Mur C	15LAA0304P002	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	Mur D	15LAA0304P002	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

Rapport N° : 15LAA0304 11/07/2019

Version : 20/07/2019

5/22

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1																																																		
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 ANT. GONDOIRE PAYS FRANCE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS SUR MARNE Tél : 01 64 14 11 11 Siret : 27770001900015		BON DE TRAVAUX 2019 15735 EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144																																																		
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4475 1 Provenance GONDOIRE Objet DIVERS	SERVICE SCE GONDOIRE PDF ÉMETTEUR JULIEN CLEMENT																																																			
LOCALISATION Programme 15 LAGNY SUR MARNE (ROTHSCHILD) Tranche 1 Ensemble A000 Escalier AA Étage 03 Logement 4 Module 15LAA0304 Retrait des clés CHEZ LE LOCATAIRE	ADRESSE MME VINCENT ELTONISE 3 AVENUE DE ROTHSCHILD 77400 LAGNY SUR MARNE																																																			
DÉLAI D'EXECUTION 2 JOURS PÉRIODE DU 04-07-2019 AU 05-07-2019																																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>ARTICLE</th> <th>DÉSIGNATION</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>PRIX UNITAIRE H.T.</th> <th>TOTAL H.T.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AMI46</td> <td>REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX</td> <td>1,00</td> <td>5,00</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>AMI73</td> <td>D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - ENTRE 11 ET ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRÉLEVEMENTS ISSUS TX PEINTURE PLAFOND ENTREE + TRAVAUX REPLACEMENT FAILLENCE CUISINE</td> <td>2,00</td> <td>48,00</td> <td>96,00</td> </tr> <tr> <td colspan="4">TOTAL H.T.</td> <td>101,00</td> </tr> <tr> <td colspan="4">H.T. ACTUALISE</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">COEFFICIENT REGIONAL</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">RABAIS</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">TOTAL H.T.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>T.V.A.</td> <td>20,00 %</td> <td></td> <td></td> <td>20,20</td> </tr> <tr> <td colspan="4">TOTAL T.T.C.</td> <td>121,20</td> </tr> </tbody> </table>	ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.	AMI46	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX	1,00	5,00	5,00	AMI73	D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - ENTRE 11 ET ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRÉLEVEMENTS ISSUS TX PEINTURE PLAFOND ENTREE + TRAVAUX REPLACEMENT FAILLENCE CUISINE	2,00	48,00	96,00	TOTAL H.T.				101,00	H.T. ACTUALISE					COEFFICIENT REGIONAL					RABAIS					TOTAL H.T.					T.V.A.	20,00 %			20,20	TOTAL T.T.C.				121,20		
ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.																																																
AMI46	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX	1,00	5,00	5,00																																																
AMI73	D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - ENTRE 11 ET ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRÉLEVEMENTS ISSUS TX PEINTURE PLAFOND ENTREE + TRAVAUX REPLACEMENT FAILLENCE CUISINE	2,00	48,00	96,00																																																
TOTAL H.T.				101,00																																																
H.T. ACTUALISE																																																				
COEFFICIENT REGIONAL																																																				
RABAIS																																																				
TOTAL H.T.																																																				
T.V.A.	20,00 %			20,20																																																
TOTAL T.T.C.				121,20																																																
04-07-2019 merci de contacter le gardien M BERTIN au 0686409126																																																				
AFFECTATION BUDGETAIRE CODE BUDGET RUBRIQUE INSTANCES LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE MONTANT T.T.C. 1 HONAMIA A760 ANOR NOR HONORAIRES DIAG AMIANTE 121,20		CODES STRUCTURE ET SCHÉMA : TECHNI																																																		
AFFECTATION ANALYTIQUE CODE BUDGET RÉFÉRENCES PATRIMOINE RÉFÉRENCES OCCUPANT MONTANT T.T.C. 1 HONAMIA 15 1 A000 AA 15LAA0304 L9929190 VINCENT ELTONISE 121,20																																																				
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 15735																																																				
ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE																																																				

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 15LAA0304 11/07/2019

Version : 20/07/2019

7/22

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

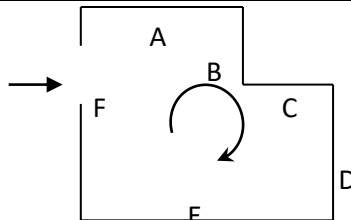
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Entrée	RC		OUI	CONCERNEE
Cuisine	RC		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Entrée	RC	Béton				Dalle de sol	Enduit			
Cuisine	RC	Béton				Dalle de sol	Enduit			

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment- colle (gris) ; matériau semi- dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur B	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Rapport N° : 15LAA0304 11/07/2019

Version : 20/07/2019

10/22

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur E	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Detecte

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur (beige) (foncé) en traces	15LAA0304P001	Plafond	DEGRADATION TOTALE	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur E	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau de type maillage de fibres (blanc)	15LAA0304P002	Mur E	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau de type maillage de fibres (blanc)	15LAA0304P002	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur B	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau de type maillage de fibres (blanc)	15LAA0304P002	Mur B	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO

Rapport N° : 15LAA0304 11/07/2019

11/22

Version : 20/07/2019

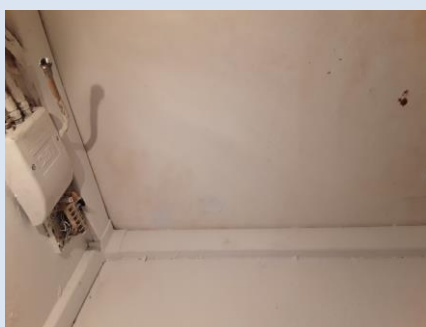
PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau de type maillage de fibres (blanc)	15LAA0304P002	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau semi-dur (granulaire) (beige)	15LAA0304P002	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Faïence 1	Matériau de type maillage de fibres (blanc)	15LAA0304P002	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante Non Detecte	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 15LAA0304P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	15LAA0304 11/07/2019		Entrée (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur (beige) (foncé) en traces	11/07/2019	HOURIA ahmed
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 15LAA0304P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	15LAA0304 11/07/2019		Cuisine (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	11/07/2019	HOURIA ahmed
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur E		AmianteDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 15LAA0304P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	15LAA0304 11/07/2019		Cuisine (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Faïence 1	Matériau semi-dur (granulaire) (beige)	11/07/2019	HOURIA ahmed
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur E		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 15LAA0304P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	15LAA0304 11/07/2019		Cuisine (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Faïence 1	Matériau de type maillage de fibres (blanc)	11/07/2019	HOURIA ahmed
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur E		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
Ahmed HOURIA
33 Bis Boulevard Gambetta - 3ème Etage
78300 POISSY

Numéro de dossier : 19NM036171
Référence de dossier : 01920190700224020 15LAA0304--01 - 3 AVENUE DE
ROTHSCHILD 77400 LAGNY SUR MARNE

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 19NM036171-001 - Référence 15LAA0304P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / *Entrée Plafond Enduit Peinture béton*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 19NM036171-002 - Référence 15LAA0304P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / *Cuisine Mur E Faïence 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Cebat SAS

Eurofins Cebat SAS
Bâtiment B1
F-59640 Dunkerque
Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

EUROFINS CEBAT SAS
Analyse
 Bâtiment B1, 1294 - Rue Achille Peres
 ZI de Petite Synthe
 59640 DUNKERQUE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-EK-063476-01 Version du : 17/07/2019 10:11 Page 1/2
 Dossier N° : 19EK072957 Date de réception : 15/07/2019
 Référence dossier : 19NM036171 - 01920190700224020 15LAA0304-01 - 3 AVENUE DE ROTHSCHILD 77400 LAGNY SUR MARNE

N° éch. - N° couche	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001-1	19NM036171-001 - 15LAA0304P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Entrée Plafond Enduit Peinture béton	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur (beige) (foncé) en traces	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-1	19NM036171-002 - 15LAA0304P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur E Faïence 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
002-2	19NM036171-002 - 15LAA0304P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur E Faïence 1	Matériau de type maillage de fibres (blanc)	MOLP	2	-	Fibres d'amiante non détectées
002-3	19NM036171-002 - 15LAA0304P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur E Faïence 1	Matériau semi-dur (granulaire) (beige)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP : Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.

MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou par attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, MO/HBA/MAT/S2-06 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
 Rua Monte de Além, 62
 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-EK-063476-01

Version du : 17/07/2019 10:11

Page 2/2

Dossier N° : 19EK072957

Date de réception : 15/07/2019

Référence dossier : 19NM036171 - 01920190700224020 15LAA0304-01 - 3 AVENUE DE ROTHSCHILD 77400 LAGNY SUR MARNE

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0.2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>.

Validé et approuvé par :



Joana Sampaio
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR)
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES - TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM)
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION
CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

PEFC 10-31-1489 / Certifié PEFC
NF ISO 9001:2015

AD

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



BUREAU VERITAS
Certification

Certificat
Attribué à

Monsieur Ahmed HOURIA

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitat et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES			
	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles saisis et les critères d'accréditation des organismes de certification	13/12/2018	12/12/2023
DPE sans mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	20/02/2019	18/02/2024
Electricité	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	20/02/2019	19/02/2024
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	25/01/2019	24/01/2024
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	25/01/2019	24/01/2024
Termites métropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	13/12/2018	12/12/2023

Date : 20/02/2019 Numéro de certificat : 8162897

Jacques MATILLON, Président

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

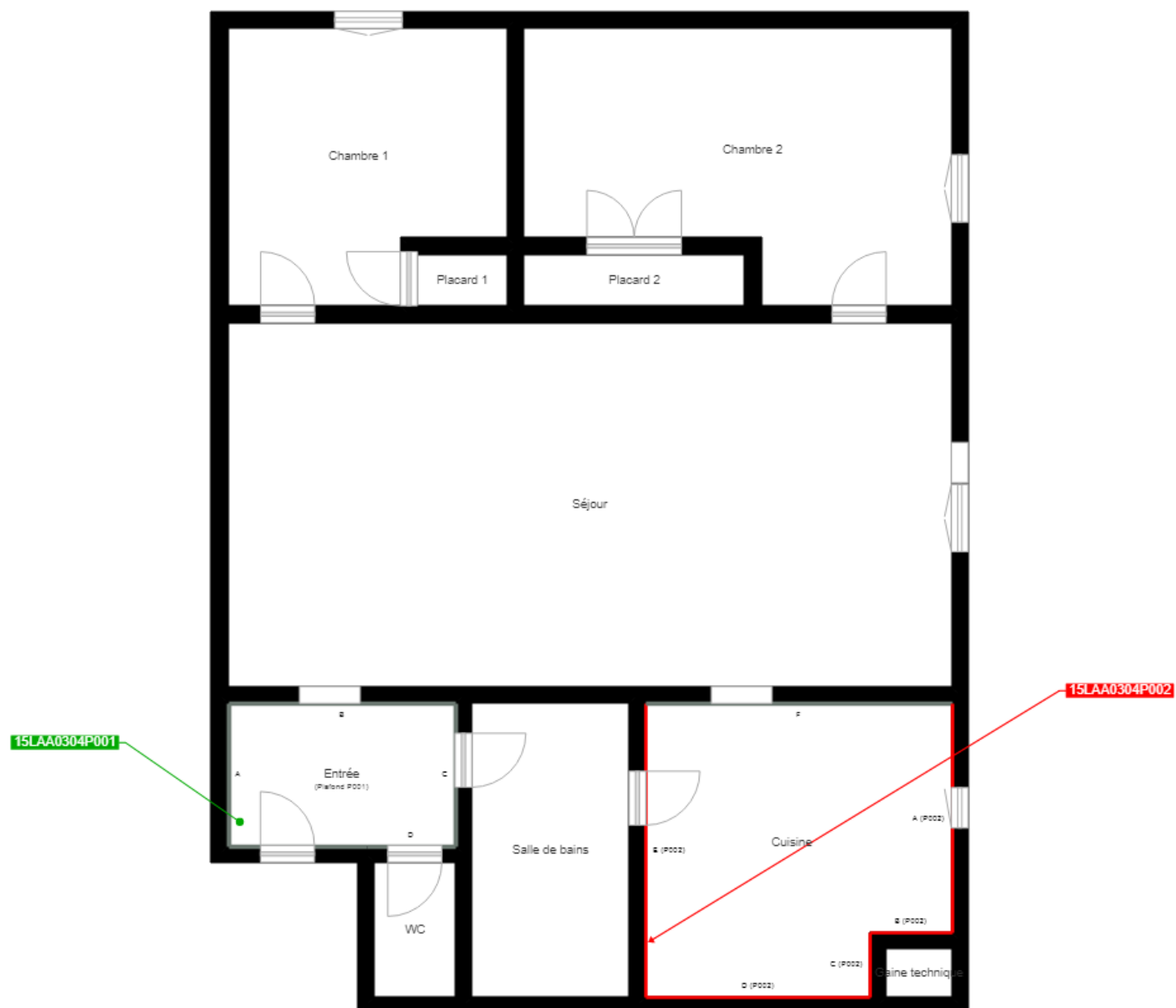
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense






COFRAC
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0087
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : HOURIA ahmed	Bien : 15LAA0304 - 3 AVENUE DE ROTHSCHILD 77400 LAGNY SUR MARNE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



Cloisons Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière
Murs Pierre

- Murs amiantés
- Prélèvements de sol amianté
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafond amiantés
- Prélèvements de plafond non amiantés
- Prélèvements de mur amiantés
- Prélèvements de mur non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
- /// Sols amiantés
- /// Plafonds amiantés
- ⊗ Sols et plafonds amiantés
- ⊕ Conduits amiantés
- ⊕ Conduits non amiantés